

Les métiers de l'inspection

SFDP
Conseil national de l'Ordre
Des pharmaciens
13 décembre 2016



Françoise FALHUN
Pharmacien inspecteur de
Santé publique

L'inspection pour quoi faire ?

- Assurer la sécurité sanitaire
- Favoriser l'accès de l'ensemble de la population à des soins de qualité dans un contexte budgétaire contraint :
recherche d'efficience

Les différents agents

- Inspecteurs de l'IGAS
- Pharmaciens conseils de la CPAM
- Inspecteurs de la DGCCRF, Inspecteurs de la Jeunesse et des Sports
- Contractuels du ministère de la santé, de l'ANSM et des ARS
- Fonctionnaires de l'Etat dans le domaine sanitaire et social :

PHISP, MISP, IASS, TGS, IES, TS



Inspecteurs de l'Inspection Générale des Affaires Sociales

- Corps de contrôle interministériel du secteur social, l'IGAS contrôle, audite ou évalue des structures et des politiques, conseille les pouvoirs publics et apporte son concours à des projets.
- Elle traite de sujets touchant la vie de tous les citoyens : emploi, travail et formation, **santé**, action sociale et politique familiale, systèmes de couverture sociale publics ou privés.

Pharmacien conseil de l'assurance maladie

- Apprécie le bien fondé médical d'une prestation individuelle au regard des textes législatifs et réglementaires pour établir un avis médico-administratif
- Accompagne les professionnels de santé pour concourir à l'amélioration des pratiques professionnelles
- Met en œuvre les actions de contrôle contentieux
- Contribue à la planification et à l'organisation de l'offre de soins
- Conseille les partenaires institutionnels sur les programmes de prévention et d'éducation pour la santé
- Assure les fonctions d'appui nécessaires à la production.

Pharmaciens conseils de l'assurance maladie

Exercent :

- **Au sein des services médicaux de la caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) dans le domaine ambulatoire (officine, laboratoire de biologie médicale...) ou hospitalier;**
- **Au sein des ARS, enquêtes conjointes avec les autres inspecteurs de l'ARS.**

Pharmaciens inspecteurs de santé publique (Phisp)

- Recrutés sur concours national, ils sont titulaires du diplôme d'état de docteur en pharmacie et possèdent une expérience professionnelle d'au moins 3 ans, ou sont anciens internes= Bac+9
- Dernier concours : septembre 2016
- Formation d'un an à partir de janvier 2017 : modalités en cours de discussion, recrutement d'un Phisp à l'EHESP

PHISP

Formation

Répartition

Missions

Etablissements contrôlés

Formation

Formation initiale

Formation en une année à l'EHESP de Rennes : arrêté du 1er octobre 1993 modifié

= alternance de séquences :

-d' enseignement : juridiques, scientifiques et techniques, environnement institutionnel, étude et application de bonnes pratiques,

-et de stages : (ARS, ANSM, hôpitaux/TGI, LBM...) **selon un parcours individualisé**

Rédaction d'un mémoire professionnel

Validation : épreuves écrites et orales

Objectifs

- Découvrir l'environnement institutionnel, les différents domaines d'intervention
- Actualiser les connaissances scientifiques et techniques, juridiques, administratives
- Disposer des compétences essentielles aux fonctions d'inspection, de conception, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques de santé en particulier dans les Agences Régionales de Santé (ARS)
- Développer les capacités d'adaptation, de communication et d'initiative
- Apprendre à travailler avec les autres acteurs de santé publique

Une formation en cours d'évolution

Pourquoi ?

Enquêtes et inspections sur le terrain = expertise pharmaceutique = cœur de métier

Mais nécessaire que formation intègre la dimension « politique de santé » pour comprendre les enjeux au sein des ARS



La formation initiale doit donner les outils et développer les compétences nécessaires pour l'évolution professionnelle du Phisp au sein de ces nouvelles structures

Formation continue

Formation continue incluant une semaine de formation annuelle obligatoire et des formations à la demande des ARS

Stage statutaire validant pour le DPC : rassemblement sur 2 semaines de tous les Phisp de France et des DOM TOM : sujets d'actualité, sujets scientifiques, ateliers, échanges de pratiques professionnelles

Stage annuel des Phisp à l'EHESP



Répartition des Phisp en 2016

211 Phisp en activité



+18 Phisp en détachement dans différentes structures (TGI, Ordre des Pharmaciens, UE, OCLAESP, EHESP...)



134 Phisp

Administration centrale



25 Phisp



13 Phisp



Autorité de sûreté nucléaire
11 Phisp



3 Phisp

Autres ministères :
sports, environnement,
outre-mer : 3



1 Phisp

Phisp en détachement

Autres ministères :

Justice : 3

Ecologie: 2

Economie (douanes-SNDJ): 1

Affaires étrangères :1 conseiller à l' OCEAC

Intérieur (OCLAESP) :1 et Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (Genève): 1

Missions interministérielles :

MILDECA : 1

MIVILUDES : 1

Structures européennes ou internationales

Union européenne (Bruxelles) : 1

Conseil de l'Europe (Strasbourg):1

Commission européenne :1

Divers:

Directeurs : DDCS 91: 1, territorial (DT 30):1

Ordre des pharmaciens : 1

OMEDIT (Hôp. Bergonié Bordeaux) :1

Mairie de Toulouse :1

Les missions des Phisp

Des missions définies par le Code de la Santé Publique

Article R1421-13

Les pharmaciens inspecteurs de santé publique participent à la conception de la politique de santé publique et sont chargés, sous l'autorité du directeur de l'Agence régionale de santé, de la mise en œuvre, de l'exécution et du contrôle de cette politique dans le domaine de leur compétence.

Ils contrôlent l'application des lois et règlements relatifs à l'exercice de la pharmacie et de la biologie médicale, aux professions de la pharmacie, aux activités et aux produits mentionnés à l'article L. 5311-1 et aux médicaments vétérinaires.

Ils contribuent à l'organisation du système sanitaire et à la promotion de la santé.

Dans le cadre de leurs attributions, ils peuvent être chargés d'études et de missions spéciales.

Ils peuvent être associés à l'enseignement, à la formation et à la recherche dans le domaine de la santé publique.

Dans l'exercice de leur mission, ils veillent au respect du secret professionnel et aux règles professionnelles.

◆ Contrôle notamment :

Du circuit du médicament (humain et vétérinaire), de la fabrication (industrie pharmaceutique) à la dispensation (officines et établissements de santé) en passant par la distribution en gros, l'expérimentation des médicaments et la distribution de l'oxygène médical à domicile.

*** Enquêtes sur l'exercice illégal de la pharmacie en lien avec d'autres administrations (DGCCRF par exemple)**

*** Participation à l'évaluation des médicaments et des produits de santé au sein des agences de sécurité sanitaire.**

◆Conseils - représentation

- * Participation à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires, des bonnes pratiques et des normes au niveau national et communautaire,
- * Représentation de la France au sein des groupes de travail européens et internationaux,
- * Conseillers techniques au niveau régional

*** Représentation du ministère de la santé auprès de l'Ordre des pharmaciens et de l'Ordre des vétérinaires.**

*** Aide à certains pays étrangers pour la mise en place d'une inspection pharmaceutique.**

◆ Prévention

Ils concourent notamment :

*A la lutte contre les toxicomanies,
contre le dopage,

* A la prévention de la transmission
des maladies à prions,

* Aux actions régionales de santé
publique

* A l'élaboration et à la mise en œuvre des plans de défense civile (plans PIRATOX, BIOTOX, PIRATOME, plan de distribution de comprimés d'iode...)

* A l'élaboration et à la mise en œuvre des plans régionaux de santé publique,

* Au développement des réseaux de soins,

* Au développement des systèmes de vigilance.

ETABLISSEMENTS CONTROLES

**Au nombre de 34 000 environ, ce sont
notamment :**

◆ Par les Phisp des ARS

- Officines de ville
- Pharmacies à usage intérieur (PUI) : cliniques, hôpitaux, prisons, services de dialyse
- Les unités de stérilisation
- SDIS
- Distributeurs d'oxygène à domicile
- Grossistes répartiteurs
- Laboratoires de biologie médicale
- Etablissements cosmétiques
- Tatoueurs, perceurs...

◆ Par les Phisp des agences sanitaires

➤ ANSM

- Les fabricants de médicaments, DM, MP
- Les structures réalisant des essais de médicaments
- Les établissements de transformation, de conservation, de collecte et distribution de tissus humains
- Les EFS

➤ ANSES/ANMV

- Les établissements vétérinaires

CONCLUSION

- Un métier à multiples facettes
- Un métier toujours en évolution
- Une formation à adapter aux compétences requises par l'ensemble des missions des PHISP de plus en plus élargies
- Une nécessité d'individualiser les parcours

Sigles

EHESP : Ecoles des hautes études en santé publique

PHISP: Pharmacien inspecteur de santé publique

MISP: Médecin inspecteur de santé publique

IASS : Inspecteur des affaires sanitaires et sociales

IGAS : Inspecteur général des affaires sociales

IGS: Ingénieur du génie sanitaire

IGE: Ingénieur d'études sanitaire

TS : Technicien sanitaire

ANMV: Agence nationale du médicament vétérinaire

ANSM: Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

ANSES: Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Sigles (suite)

ARS : Agence régionale de santé

CNAMTS : Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés

CPAM: caisse primaire d'assurance maladie

DDCS: Direction départementale de la cohésion sociale

DGCCRF: Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

DM: dispositif médical

DPC: développement professionnel continu

LBM : laboratoires de biologie médicale

MILDECA: Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives

Sigles (suite)

MIVILUDES: Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires

OCEAC : Organisation de Coordination pour la lutte contre les Endémies en Afrique Centrale

OCLAESP: Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique

OMEDIT: Observatoire des médicaments, des dispositifs médicaux et de l'innovation thérapeutique

SDIS: service départemental d'incendie et de secours

SNDJ : Service national de douane judiciaire

TGI: tribunal de grande instance

Plans NRBC (Nucléaire-radioactif-biologique-chimique)

- **Biotox** pour la menace biologique,
- **Piratox** pour la menace chimique,
- **Piratome** pour la menace nucléaire et radiologique.